



## **Message type** **A envoyer à vos ami.e.s** **Et à modifier selon vos envies**

Changer pour une électricité 100 % renouvelable dès aujourd'hui ? Réponse : Oui, c'est possible avec Enercoop !

Depuis le 1er juillet 2007, tout consommateur, qu'il soit particulier ou professionnel, locataire ou propriétaire, peut choisir son fournisseur d'électricité. Une chance ? Oui ! Celle de pouvoir choisir un fournisseur écologique et coopératif, en accord avec ses valeurs. C'est le choix que j'ai fait, en optant pour Enercoop.

Ce fournisseur d'électricité, dont les fondateurs ne sont autres que Les Amis de la Terre, Greenpeace, Biocoop, la Nef..., s'est fixé comme objectif de couvrir à 100 % la consommation annuelle de ses clients par de l'énergie achetée à des producteurs en contrats directs. De plus, la majorité de ses bénéfices sont réinvestis dans le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation.

Son statut de coopérative permet aussi à ceux qui le souhaitent de devenir sociétaires en prenant une part du capital de l'entreprise. C'est mon cas. Je peux donc faire entendre ma voix lors des Assemblées Générales et participer aux grandes décisions de la coopérative.

Changer pour Enercoop, c'est très simple, vous pouvez souscrire en ligne en quelques minutes sur le site : [enercoop.fr](http://enercoop.fr)

Pas besoin de changer de compteur. Pas de coupure de courant. L'acheminement de l'électricité reste géré par le réseau de distribution, ERDF.

Enercoop se charge de résilier pour vous auprès de votre ancien fournisseur !

Il faut savoir que c'est un petit peu plus cher (de 15 % en moyenne), mais c'est le vrai prix de l'énergie, pour un vrai coup de pouce à la planète ! Et vous pouvez facilement le compenser par des petits gestes du quotidien pour diminuer votre consommation. Il est possible de demander un devis en ligne pour évaluer le surcoût par rapport à votre facture actuelle.

N'hésitez pas à revenir vers moi pour plus d'informations ou à contacter directement Enercoop : 01 75 44 41 50 / [contact@enercoop.fr](mailto:contact@enercoop.fr)